

Bibliothécaire musical·e ^[1]

Le·la bibliothécaire musical·e est responsable du matériel d'orchestre, de la gestion d'un fonds, des commandes et retours des partitions auprès des éditeurs, et de leur mise à disposition auprès des artistes musicien·ne·s et chanteurs·ses.

URL source: <https://www.cpnfsv.org/metiers-spectacle/metiers-artistiques/musique/bibliothecaire-musical>

Liens

[1] <https://www.cpnfsv.org/metiers-spectacle/metiers-artistiques/musique/bibliothecaire-musical>